



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ST-ÉMILE-DE-SUFFOLK

Procès-verbal de la séance du conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk, lundi le 8 février 2021 à 20h00, à huis clos, à la salle municipale de St-Émile-de-Suffolk, Québec, à laquelle sont présents :

Mesdames les conseillères Louise Boudreault et Marie Andrée Leduc et messieurs les conseillers, Pierre Bérubé, Serge Morin, Michel Bisson et Jacques Proulx;

Formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, M. Hugo Desormeaux

Mme Danielle Longtin est aussi présente à titre de secrétaire de réunion.

21-02-01

1. MOMENT DE RÉFLEXION

Le conseiller Serge Morin dicte le moment de réflexion suivant : « Le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk s'engage à agir avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de St-Émile-de-Suffolk ».

21-02-02

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Bisson et **APPUYÉ** par monsieur Serge Morin que la présente séance soit ouverte à 18h49.

21-02-03

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Moment de réflexion
2. Ouverture de la séance
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Rapport du maire
5. Rapport des délégations
6. Période de questions
7. Adoption du procès-verbal du 11 janvier 2021
8. Suivi de la dernière séance du conseil
9. Correspondances

10. Voirie
 - 10.1 Rapport de la voirie
11. Urbanisme et environnement
 - 11.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment et environnement
12. Sécurité incendie
 - 12.1 Rapport du directeur du service Incendie
13. Loisirs et cultures
 - 13.1 Rapport des Loisirs
 - 13.2 Suivi – Politique Familiale et MADA
14. **Affaires financières/Résolutions**
 - 14.1 Liste des comptes à payer pour le mois de janvier 2021 au montant de 37 067.21\$
 - 14.2 Adhésion ADMQ (495.00\$ plus taxes applicables)
 - 14.3 Appui au mouvement "La démocratie dans le respect, par respect pour la démocratie"
 - 14.4 Soumissions pancartes de nom de rues
 - 14.5 Achat d'une étagère et armoire de rangement (incendie)
 - 14.6 Don – magazine "La voix du communautaire au Québec"
 - 14.7 Soumissions pour un compresseur
 - 14.8 Facturation service rendu pour autres municipalité (incendie)
15. Période de questions
16. Varia



17. Levée de la séance

Que l'ordre du jour soit adopté sur proposition de monsieur Jacques Proulx et appuyé par monsieur Pierre Bérubé tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité.

4. Rapport du maire

Monsieur le maire dépose son rapport.

5. Rapport des délégations

6. Période de questions

21-02-04

7. Adoption du procès-verbal du 11 janvier 2021

IL EST PROPOSÉ par monsieur Serge Morin et **APPUYÉ** par monsieur Michel Bisson que le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk adopte le procès-verbal du 11 janvier 2021.

Adoptée à l'unanimité.

8. Suivi de la dernière séance du conseil

9. Correspondance

10. Voirie

10.1 Rapport de la voirie

Un rapport est déposé pour le mois de janvier 2021.

11. Urbanisme et environnement

11.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment et environnement

Monsieur Pierre Blanc dépose son rapport du mois de janvier 2021.

12. Sécurité Incendie

12.1 Rapport du Service Incendie

Monsieur Charles Lauzon dépose son rapport du mois de janvier 2021.

13. Loisirs et cultures

13.1 Rapport des loisirs

Madame Julie Paradis, technicienne en Loisirs, dépose son rapport du mois de janvier 2021.

13.2 Suivi – Politique Familiale et MADA

Monsieur Serge Morin, identifié comme représentant aux rencontres "comité Régions et ruralité volet 4" de la MRC, et madame Louise Boudreault comme substitut, font le suivi sur une première rencontre du "Comité MADA". Ce dernier qui inclut aussi 3 citoyens, est en lien direct avec le "comité Régions et ruralité volet 4".

14. Affaires municipales / Résolutions

21-02-05

14.1 Listes des comptes à payer du mois de janvier 2021

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Bérubé et **APPUYÉ** par monsieur Michel Bisson que les comptes à payer du mois de janvier 2021 au montant de 37 067.21\$ soient acquittés.

Adoptée à l'unanimité.



Je soussignée, Danielle Longtin, directrice générale de la municipalité de St-Émile-de-Suffolk, certifie qu'il y a des crédits disponibles au paiement des comptes du mois de janvier 2021 et qu'il y avait les fonds disponibles pour les chèques.

Danielle Longtin, directrice générale.

21-02-06

14.2 Adhésion ADMQ (495.00\$ plus taxes applicables)

ATTENDU que la directrice générale et secrétaire trésorière, madame Danielle Longtin désire toujours être membre de l'Association des Directeurs municipaux du Québec;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jacques Proulx et APPUYÉ par Marie-Andrée Leduc;

QU'un chèque au montant de 495.00\$ plus taxes applicables soit émis à l'ADMQ afin que madame Danielle Longtin demeure membre;

Adoptée à l'unanimité.

21-02-07

14.3 Appui au mouvement " Adhésion à la déclaration d'engagement sur la démocratie et le respect

ATTENDU QUE la polarisation de l'opinion publique dans les médias traditionnels et particulièrement dans les médias sociaux entraîne une multiplication de déclarations agressives et de gestes d'intimidation à l'égard des élues et élus municipaux;

ATTENDU QUE ce phénomène a pris de l'ampleur depuis le début de la crise de la COVID-19 en 2020;

ATTENDU QUE l'intimidation, la menace et la violence verbale n'ont pas leur place dans une démocratie et ne favorisent en rien la confiance ainsi que la reconnaissance qu'a la population envers ses institutions démocratiques;

ATTENDU QUE le respect est un élément fondamental d'une société démocratique qui exige à son tour la reconnaissance fondamentale de grandes libertés dont notamment la liberté d'expression;

ATTENDU QU'une démocratie respectueuse honore la fonction d'élue et élu et consolide la qualité et l'autorité des institutions;

ATTENDU QUE l'Union des municipalités du Québec (UMQ) a lancé une campagne nationale sur la démocratie et le respect;

ATTENDU QUE les membres du conseil d'administration de l'UMQ ont adopté le 4 décembre 2020 la déclaration d'engagement suivante :

« Notre démocratie prend ses racines dans notre histoire. Nous choisissons celles et ceux qui nous gouvernent. En démocratie, nous pouvons tous être candidates, candidats pour assumer une charge publique. Quand il y a des élections, les citoyennes et citoyens délèguent l'administration du bien commun à des gens qui offrent leurs services, comme nous. Cette façon de gérer nos milieux de vie, nos régions, nous a permis d'atteindre un niveau de vie parmi les plus élevés au monde, d'évoluer en sécurité, d'avoir la possibilité de mener notre vie comme nous l'entendons et de s'exprimer en toute liberté.

La démocratie prend vie dans le débat et dans le choc des idées. Elle est possible tant que les gens se respectent. Or, par les temps qui courent, notre démocratie est trop souvent malmenée par des incidents malheureux : incivilités, manque de respect, menaces, intimidation et usurpation d'identité. Depuis quelques années, notamment avec la montée en popularité des réseaux sociaux, le débat vigoureux mais respectueux est trop souvent remplacé par les insultes, les menaces et l'intimidation.

C'était vrai avant la pandémie. Mais celle-ci est venue aggraver cette façon de faire. Que cette difficile situation soit source d'inquiétude, d'anxiété, c'est normal. Que l'on soit parfois en



désaccord avec les décisions des autorités, c'est normal. Mais il n'est pas acceptable que des femmes et des hommes qui exercent une responsabilité publique au service de leurs concitoyennes et concitoyens soient intimidés, poussés à la démission, parfois même menacés de mort, ou contraints de se déplacer avec une protection policière.

Dans moins d'un an se tiendront les élections municipales dans toutes les municipalités du Québec. D'ici là, il nous faut prendre soin de notre démocratie. Il nous faut renouer avec un débat respectueux des personnes et des institutions pour prendre ensemble les meilleures décisions. Rappelons-nous que les élues et élus et les titulaires de charges publiques s'engagent pour le mieux-être de leur population. Favorisons l'engagement politique, ne le décourageons pas.

Comme élues municipales et élus municipaux, nous sommes fiers de servir nos concitoyennes et concitoyens. C'est pourquoi nous appelons au débat démocratique dans le respect. Nous disons : « La démocratie dans le respect, par respect pour la démocratie ». Et nous invitons les élues et élus de toutes les municipalités du Québec à joindre le mouvement. »

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Andrée Leduc et APPUYÉ par monsieur Serge Morin;

QUE le conseil municipal adhère à la déclaration d'engagement ayant pour thème « La démocratie dans le respect, par respect pour la démocratie »;

QUE le conseil municipal s'engage à accompagner les élues et élus municipaux ainsi que toutes les sphères de la gouvernance municipale pour valoriser la démocratie municipale et consolider la confiance envers les institutions démocratiques;

QU'une copie de cette résolution soit transmise à l'UMQ.

Adoptée à l'unanimité.

21-02-08

14.4 Soumissions pancartes de nom de rues

ATTENDU QUE plusieurs pancartes de nom de rues sont abîmées;

ATTENDU QUE trois soumissions ont été demandées pour 11 panneaux de nom de rue;

ATTENDU QUE la compagnie Martech propose 451.50\$ plus taxes applicables, transport inclus, la compagnie Signaltech propose 577.50\$ plus taxes applicables plus livraison et la compagnie Signoplus 458.75\$ plus taxes applicables, transport inclus;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jacques Proulx et APPUYÉ par monsieur Serge Morin;

QUE la soumission de la compagnie Martech au montant de 451.50\$ plus taxes applicables soit acceptée;

Adoptée à l'unanimité.

21-02-09

14.5 Achat d'une étagère et armoire de rangement (incendie)

ATTENDU QUE le directeur incendie demande au conseil des accessoires de rangement afin de mettre de l'ordre dans la caserne;

ATTENDU QU'une étagère robuste à 4 tablettes au montant de 219.99\$ plus taxes applicables et une armoire au montant de 319.99 plus taxes applicables;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Bisson et APPUYÉ par monsieur Serge Morin;

QUE l'étagère et l'armoire soient commandées.

Adoptée à l'unanimité.



14.6 Don – magazine “La voix du communautaire au Québec”

Remis à une séance ultérieure

14.7 Soumissions pour un compresseur (garage municipal)

Remis à une séance ultérieure

21-02-10

14.8 Facturation service rendu pour autres municipalités (incendie)

ATTENDU QUE les montants de facturation pour autres municipalités doivent être ajustés en conséquence des salaires pompiers;

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Andrée Leduc et APPUYÉ par monsieur Serge Morin;

QUE l’ajustement soit accepté en conséquence du revenu des pompiers.

Adoptée à l’unanimité.

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

16. VARIA

21-02-11

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST RÉSOLU par monsieur Michel Bisson et APPUYÉ par monsieur Serge Morin;

QUE la séance soit levée à 19h15.

Adoptée à l’unanimité.

Hugo Desormeaux
Maire

Danielle Longtin
Directrice générale